

SAFETY DATA SHEET - CANADA

Premium Untreated Softwood Horse Bedding Pellets

SDS-HB-CA-001-EN | Revision 1.0 | 18 September 2026

Scope: sealed Canadian 40 lb / 18.14 kg bags; palletized finished product, 60 bags per skid. Voluntary safety information for pelletized wood bedding.

1 - IDENTIFICATION

Product identifier: BC Global Energy™ Premium Softwood Horse Bedding Pellets. Recommended use: absorbent bedding for horses and other compatible housed animals. Restrictions: not animal feed; do not ingest; not for combustion unless separately sold and documented as heating fuel. Supplier: BC Global Energy Inc., 9560 Pellet Rd, Thornloe, Ontario P0J 1S0, Canada | info@bcglobal.energy | +1 (705) 712-2125. Emergency: call 911 or the appropriate local emergency service.

2 - HAZARD IDENTIFICATION

As supplied in intact pellet form, this untreated wood product is not expected to be classified as a hazardous product under Canadian WHMIS supplier requirements. Wood products are excluded from the federal supplier requirements. Cutting, crushing, pouring or aggressive handling can generate combustible wood dust. Airborne dust may form an explosive atmosphere and may irritate eyes, skin and the respiratory tract. Warning: avoid breathing dust; keep away from ignition sources; prevent dust accumulation.

3 - COMPOSITION / INFORMATION ON INGREDIENTS

Densified untreated softwood fibre: nominally 100%. No artificial chemical glues or synthetic binders added. Natural wood constituents may vary. No hazardous additive is intentionally added.

4 - FIRST-AID MEASURES

Inhalation: move to fresh air and keep at rest; obtain medical advice if coughing, wheezing or irritation persists. Eyes: rinse cautiously with clean water for several minutes; remove contact lenses if easy to do. Skin: wash with soap and water. Ingestion: rinse mouth; do not induce vomiting; seek medical or veterinary advice if a significant quantity is swallowed or symptoms occur.

5 - FIRE-FIGHTING MEASURES

Suitable media: water spray or fog, foam, dry chemical or other agent appropriate to the surrounding fire. Burning wood may produce smoke, carbon monoxide, carbon dioxide and irritating organic decomposition products. Firefighters should wear full protective equipment and self-contained breathing apparatus. Avoid dispersing accumulated dust with high-pressure streams. Smouldering material may reignite.

6 - ACCIDENTAL RELEASE MEASURES

Remove ignition sources. Avoid creating airborne dust. Collect intact pellets mechanically. Clean fines with an industrial vacuum suitable for combustible dust; do not use compressed air or dry sweeping where dust clouds may form. Keep spilled material dry and out of drains and surface water.

7 - HANDLING AND STORAGE

Pour and spread gently to limit dust. Provide ventilation, especially in enclosed stalls or storage rooms. If the product is intentionally moistened for bedding preparation, follow the use instructions and avoid creating slippery walking surfaces. Store bags in a cool, dry, well-ventilated area away from flame, sparks, hot surfaces, oxidizers and moisture. Keep packaging intact. Do not allow children or animals to play with empty plastic bags.

8 - EXPOSURE CONTROLS / PERSONAL PROTECTION

Control dust at source and follow applicable federal, provincial and workplace exposure limits for wood dust. Use safety glasses where dust may enter the eyes and work gloves as appropriate. Where ventilation does not adequately control airborne particulates, use a properly selected particulate respirator within a compliant respiratory-protection program. Wash hands after handling.

9 - PHYSICAL AND CHEMICAL PROPERTIES

Physical state: solid cylindrical pellets. Colour: natural light to medium wood tones. Odour: mild natural wood odour. Nominal diameter: 6 mm. Target moisture: ≤ 8.0%. Target bulk density: 39-46 lb/ft³. Solubility: insoluble; absorbs water and disintegrates. Flammability: combustible solid. Fine dust may form an explosive mixture in air. Other properties such as flash point, vapour pressure and viscosity are not applicable to the supplied solid.

10 - STABILITY AND REACTIVITY

Stable under recommended dry storage conditions. Avoid excessive heat, flame, sparks, strong oxidizers, water exposure during storage and conditions that generate airborne dust. Hazardous polymerization is not expected. Thermal decomposition or combustion may produce carbon monoxide, carbon dioxide, smoke and organic decomposition products.

11 - TOXICOLOGICAL INFORMATION

Intact pellets present limited exposure. Wood dust may cause mechanical irritation, coughing or allergic respiratory effects in susceptible persons. Repeated occupational exposure to respirable wood dust should be minimized. IARC classifies occupational exposure to wood dust as carcinogenic to humans; this concerns dust exposure and does not mean intact bedding pellets are classified as carcinogenic.

12 - ECOLOGICAL INFORMATION

Natural biodegradable wood material. No significant ecological effects are expected from normal intended use. Avoid uncontrolled release of large quantities to waterways or drains. Product may swell and break down when wet.

13 - DISPOSAL CONSIDERATIONS

Reuse clean product where appropriate. Dispose of used bedding, fines and packaging in accordance with municipal, provincial and facility requirements. Used bedding may contain manure, urine, medications or pathogens and should be managed accordingly. Do not burn unless permitted and suitable for the intended appliance and jurisdiction.

14 - TRANSPORT INFORMATION

Not expected to be regulated as dangerous goods under Canadian TDG when shipped as sealed 40 lb bags. Protect from moisture, heat and ignition sources. Secure palletized loads and verify carrier, route and jurisdiction-specific requirements for each shipment.

15 - REGULATORY INFORMATION

Canada: wood and products made of wood, including wood pellets, are excluded from federal WHMIS supplier requirements under Schedule 1 of the Hazardous Products Act. This voluntary SDS communicates practical hazard and handling information. Workplace, fire-code, environmental, consumer-product and provincial obligations may still apply.

16 - OTHER INFORMATION

Prepared for BC Global Energy Inc. using available product information, Health Canada WHMIS guidance and the Timber Products Inspection TSC pelletized-bedding testing SOP as technical context. This document applies only to sealed Canadian 40 lb bedding bags, not FIBCs or loose bulk product. Users must perform site-specific risk assessment. Revision date: 18 September 2026.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ - CANADA

Granulés premium de litière équine en bois résineux non traité

FDS-HB-CA-001-FR | Révision 1.0 | 18 septembre 2026

Portée : sacs canadiens scellés de 40 lb / 18,14 kg; produit fini palettisé, 60 sacs par palette. Information volontaire de sécurité pour litière de bois en granulés.

1 - IDENTIFICATION

Identificateur : Granulés premium de litière équine BC Global Energy™. Usage recommandé : litière absorbante pour chevaux et autres animaux hébergés compatibles. Restrictions : ne pas utiliser comme aliment; ne pas ingérer; ne pas brûler sauf si le produit est vendu et documenté séparément comme combustible. Fournisseur : BC Global Energy Inc., 9560 Pellet Rd, Thornloe, Ontario P0J 1S0, Canada | info@bcglobal.energy | +1 (705) 712-2125. Urgence : composer le 911 ou joindre le service d'urgence local approprié.

2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Sous forme de granulés intacts, ce produit de bois non traité ne devrait pas être classé comme produit dangereux selon les exigences canadiennes du SIMDUT visant les fournisseurs. Les produits du bois sont exclus des exigences fédérales visant les fournisseurs. Le broyage, le déversement ou la manutention agressive peut produire des poussières de bois combustibles. Les poussières en suspension peuvent former une atmosphère explosive et irriter les yeux, la peau et les voies respiratoires. Avertissement : éviter de respirer les poussières; tenir loin des sources d'inflammation; empêcher leur accumulation.

3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Fibres densifiées de bois résineux non traité : nominale 100 %. Sans colle chimique artificielle ni liant synthétique ajouté. Les constituants naturels du bois peuvent varier. Aucun additif dangereux n'est ajouté intentionnellement.

4 - PREMIERS SOINS

Inhalation : amener à l'air frais et garder au repos; consulter si la toux, la respiration sifflante ou l'irritation persiste. Yeux : rincer prudemment à l'eau propre pendant plusieurs minutes; retirer les lentilles si cela est facile. Peau : laver à l'eau et au savon. Ingestion : rincer la bouche; ne pas faire vomir; consulter un médecin ou un vétérinaire si une quantité importante est avalée ou si des symptômes apparaissent.

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents appropriés : eau pulvérisée ou brouillard d'eau, mousse, poudre chimique ou agent adapté à l'incendie environnant. La combustion peut produire fumée, monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et produits organiques irritants. Les pompiers doivent porter un équipement complet et un appareil respiratoire autonome. Ne pas disperser les poussières accumulées avec un jet à haute pression. Les matières couvantes peuvent se rallumer.

6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Éliminer les sources d'inflammation. Éviter de mettre les poussières en suspension. Ramasser mécaniquement les granulés intacts. Nettoyer les fines avec un aspirateur industriel convenant aux poussières combustibles; ne pas utiliser d'air comprimé ni balayer à sec si un nuage de poussière peut se former. Garder le produit déversé au sec et hors des égouts et cours d'eau.

7 - MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Verser et étendre doucement afin de limiter les poussières. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les stalles ou locaux fermés. Si le produit est humidifié pour préparer la litière, suivre les instructions d'utilisation et éviter les surfaces glissantes. Entreposer les sacs dans un endroit frais, sec et ventilé, loin des flammes, étincelles, surfaces chaudes, oxydants et de l'humidité. Garder l'emballage intact. Ne pas laisser les enfants ou les animaux jouer avec les sacs de plastique vides.

8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Contrôler les poussières à la source et respecter les limites fédérales, provinciales et professionnelles applicables aux poussières de bois. Porter des lunettes de sécurité lorsque les poussières peuvent atteindre les yeux et des gants selon la tâche. Si la ventilation ne maîtrise pas les particules, utiliser un appareil respiratoire à particules correctement choisi dans le cadre d'un programme conforme. Se laver les mains après manipulation.

9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique : granulés cylindriques solides. Couleur : tons naturels de bois clair à moyen. Odeur : légère odeur naturelle de bois. Diamètre nominal : 6 mm. Humidité cible : ≤ 8,0 %. Masse volumique apparente cible : 39-46 lb/pi³. Solubilité : insoluble; absorbe

l'eau et se désagrège. Inflammabilité : solide combustible. Les poussières fines peuvent former un mélange explosif dans l'air. Le point d'éclair, la pression de vapeur et la viscosité ne s'appliquent pas au solide fourni.

10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stable dans les conditions d'entreposage à sec recommandées. Éviter chaleur excessive, flammes, étincelles, oxydants forts, exposition à l'eau pendant l'entreposage et conditions générant des poussières. Aucune polymérisation dangereuse n'est prévue. La décomposition thermique ou la combustion peut produire CO, CO₂, fumée et produits organiques de décomposition.

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les granulés intacts présentent une exposition limitée. La poussière de bois peut causer irritation mécanique, toux ou effets respiratoires allergiques chez les personnes sensibles. Réduire au minimum l'exposition professionnelle répétée aux poussières respirables. Le CIRC classe l'exposition professionnelle aux poussières de bois comme cancérogène pour l'humain; cela concerne l'exposition aux poussières et ne signifie pas que les granulés intacts sont classés cancérogènes.

12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Matière ligneuse naturelle et biodégradable. Aucun effet écologique important n'est prévu lors de l'usage normal. Éviter le rejet incontrôlé de grandes quantités dans les cours d'eau ou égouts. Le produit peut gonfler et se désagréger lorsqu'il est mouillé.

13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Réutiliser le produit propre lorsque cela convient. Éliminer la litière utilisée, les fines et l'emballage conformément aux exigences municipales, provinciales et de l'établissement. La litière utilisée peut contenir fumier, urine, médicaments ou agents pathogènes et doit être gérée en conséquence. Ne pas brûler sauf si cela est permis et approprié à l'appareil et à la juridiction.

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Ne devrait pas être réglementé comme marchandise dangereuse par le système canadien TMD lorsqu'il est expédié en sacs scellés de 40 lb. Protéger de l'humidité, de la chaleur et des sources d'inflammation. Arrimer les charges palettisées et vérifier les exigences du transporteur, de l'itinéraire et de la juridiction pour chaque expédition.

15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Canada : le bois et les produits du bois, y compris les granulés de bois, sont exclus des exigences fédérales du SIMDUT visant les fournisseurs en vertu de l'annexe 1 de la Loi sur les produits dangereux. Cette FDS volontaire communique des renseignements pratiques sur les dangers et la manutention. Les exigences du lieu de travail, des codes d'incendie, environnementales, provinciales et relatives aux produits de consommation peuvent néanmoins s'appliquer.

16 - AUTRES INFORMATIONS

Document préparé pour BC Global Energy Inc. à partir des renseignements disponibles sur le produit, des lignes directrices de Santé Canada sur le SIMDUT et de la procédure d'essai TSC de Timber Products Inspection pour la litière en granulés comme contexte technique. Ce document vise uniquement les sacs canadiens scellés de 40 lb, et non les GRV ni le produit en vrac. L'utilisateur doit effectuer une évaluation des risques propre au site. Date de révision : 18 septembre 2026.